

Date: 9 mars 2021

Poste tenu par :
Responsable hiérarchique :
Chef du service Enfance

DESCRIPTION DE POSTE

Educateur d'internat Grade et filière MONITEUR EDUCATEUR ou EDUCATEUR SPECIALISE ou EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS contractuel / MEDICO-SOCIALE

2) LES RELATIONS

A) Place dans l'institution

Rattachement hiérarchique

POLE	DIRECTION	ETABLISSEMENT	SERVICE/UNITE	LOCALISATION
Solidarités	Parentalité Enfance Culture Sports	Maison Départementale de l'Enfance Simone VEIL	Enfance	AHUY

Liaisons fonctionnelles transversales (Infra et inter-service, inter-direction...)

- Les services de la Maison de l'Enfance
- Pôle Solidarités du Conseil Départemental, Aide Sociale à l'Enfance

Exercez-vous une fonction d'encadrement fonctionnel? NON Exercez-vous une fonction d'encadrement technique? NON

B) Relations externes

- Institutions Médico-Sociales (CAMPS....)
- Collèges, lycées, centres d'apprentissage, centre de scolarité adaptée
- Centre Hospitalier Universitaire de Dijon, Centre hospitalier spécialisé
- Organismes extérieurs de séjours et vacances
- Diverses entreprises

3) MISSIONS PRINCIPALES

• Protège et accompagne les adolescents ou les enfants dans une démarche éducative et sociale globale, en lien avec leur famille, dans une fonction de prévention, d'animation et de médiation en vue du développement progressif de l'enfant : capacité de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion.

4) TACHES OU ACTIVITES PRINCIPALES POUR CHAQUE MISSION

- Protège l'enfant dans le cadre de la Protection de l'Enfance
 - O S'assure du respect de la loi sur la Protection de l'Enfance
 - O S'assure du respect de la réglementation en fonction du statut de l'adolescent ou de l'enfant (AP, OPP, AE)
 - O S'assure du respect des droits des parents, et de l'enfant ou de l'adolescent
 - O Rédige des rapports éducatifs, d'observation au cours de la prise en charge de l'adolescent ou de l'enfant
 - O Participe aux synthèses qui concerne l'enfant ou l'adolescent notamment dans le cadre d'un travail de référence
 - O Participe aux propositions concertées dans le cadre du projet individualisé de l'enfant ou de l'adolescent

• Accompagne le développement psycho-affectif de l'adolescent en vue de son autonomisation

- O Répond aux besoins primaires de l'enfant
- O Apporte une attention affective particulière tout en maintenant une distance nécessaire
- O Assure la conception, organisation, et animation d'activités éducatives en vue de l'autonomisation
- O Favorise l'ouverture culturelle
- O Dépiste des difficultés et des retards éventuels des enfants
- O Assure l'accompagnement dans les démarches administratives nécessaires
- O Assure l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne

Apporte et donne des points de repère nécessaires à l'adolescent en vue de son insertion dans la société

- O Apports citoyens
- O Règles de vie en collectivité
- O Règles de vie dans la société française

• Se positionne dans la vie citoyenne

- O Accompagne et fait respecter les règlements
- O Fixe les limites de la loi
- O Informe sur les risques en cas de comportements déviants
- O Informe des conséquences des actes des adolescents ou des enfants

• Assure la gestion quotidienne et les actes de la vie courante d'une unité d'enfants

- O Accompagne l'enfant dans les actes de la vie quotidienne et favoriser son autonomie et ses apprentissages (repas, habillage, propreté...)
- O Répond aux besoins matériels de l'enfant
- O Accompagne les démarches administratives de l'enfant

• Assure, favorise, maintient les liens avec sa famille

- O Assure des entretiens avec les parents
- O Informe les parents sur les évènements qui parcourent la prise en charge de l'enfant
- O Assure des visites accompagnées (en présence d'un tiers) [ponctuellement et si situation particulière]
- O Soutient les compétences parentales [ponctuellement et si situation particulière]

• Participe au travail d'équipe et institutionnel

- O Participe à l'organisation logistique, matérielle et administrative de l'unité de vie, en lien avec le projet de service
- O Participe aux travaux de réflexion et d'élaboration du projet de service et des outils institutionnels
- O Prend part aux temps forts de l'établissement

5) CONTEXTE PARTICULIER OU SPÉCIFIQUE AU POSTE

- Horaires d'internat : 7h00/14h30 ou 14h00/22h00 du lundi au dimanche (1 weekend sur 2)
- Permis B obligatoire

6) CAPACITES REQUISES POUR OCCUPER LE POSTE

1/ SAVOIRS, CONNAISSANCES REQUISES:

		NIVEAU	EXIGE*	
Savoirs, connaissances	1	2	3	4
Connaissances juridiques et administratives dans le domaine de la protection de l'enfance				
Connaissances approfondies sur le développement psycho-moteur et affectif de l'adolescent				
Connaissance du fonctionnement d'une institution sociale				
Connaissance psycho-pédagogique				
Connaissance en matière de techniques d'entretien				

2/ SAVOIR-FAIRE, EXPERIENCES PRATIQUES REQUISES :

	NIVEAU EXIGE**		
Savoirs-faire, expériences pratiques	1	2	3
Aptitude aux relations humaines			
Aptitude à l'encadrement d'un groupe d'adolescents ou enfants			
Capacité de travail en équipe pluridisciplinaire			
Aptitude à la négociation, au dialogue, à la résolution de situation conflictuelle			
Capacités à tisser et entretenir des liens avec différents acteurs			
Aptitude à conseiller, informer			
Aptitude à la gestion simultanée de problématiques différentes			
Aptitude à l'analyse, au diagnostic			
Capacité à impulser des projets innovants dans le domaine éducatif			
Aptitude à stimuler, favoriser l'éveil des enfants			
Capacité à la rédaction de rapports et de projets éducatifs			
Aptitude à motiver des enfants ou adolescents			

3/ SAVOIR-ETRE, APTITUDES PERSONNELLES REQUISES:

		NIVEAU EXIGE**		
Savoirs-être, aptitudes personnelles	1	2	3	
Empathie				
Esprit de synthèse et d'analyse				
Rigueur et méthode				
Capacité d'initiative				
Sens des responsabilités				
Dynamisme				
Adaptabilité				
Sens des relations humaines				

*	1 Sensibilisation	2 Base	3 Maîtrise	4 Expérimenté
**	1 Non indispensable constituant un élément appréciable	2 Fortement recommandé	3 Indispensable	